

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix Enquête publique portant sur le projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet arrêté de Plan de Déplacements Urbains  
**DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 2015 INCLUS**

Par arrêté communautaire n°2015\_022 du 13 mai 2015, le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix,  
Maire d'Aix en Provence a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet arrêté du Plan de Déplacements Urbains de la Communauté du Pays d'Aix.

A l'issue de l'enquête publique, le PDU sera approuvé par le conseil communautaire de la Communauté du Pays d'Aix.

La commission d'enquête, désignée par Monsieur le Président du Tribunal administratif de Marseille par les décisions n° E1500028/13 du 4 mars 2015 et n°E1500028/13 du 1 avril 2015 est composée de Monsieur Alain FONTANEL – Président ; en qualité de membres titulaires Monsieur Jean Louis HULLIN, Monsieur Yves MILOCH, Monsieur Guénaël DE VILLENEUVE, Monsieur Daniel COUSIN ; en qualité de membre suppléant Monsieur Jean Claude HORIN.

En cas d'empêchement de Monsieur Alain FONTANEL, il sera remplacé par Monsieur Jean Louis HULLIN.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le membre suppléant.

Le siège de l'enquête publique est situé dans les locaux de la Direction Générale Adjointe Mobilité et Infrastructures de Transports : 25, rue Paul LANGEVIN, ZA la Robole, 13090 Aix les Milles.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique et consigner par écrit ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre public ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles, côté et paraphé par Monsieur le Président ou par un membre de la commission d'enquête pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête sera déposé au siège de l'enquête ainsi que dans chacune des mairies de la Communauté du Pays d'Aix pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public, hors jours fériés et fermetures exceptionnelles.

Chacun pourra adresser ses observations par écrit, à *M. Alain FONTANEL* Président de la commission d'enquête du PDU, au siège de l'enquête à l'adresse suivante :

- Adresse postale : Communauté du Pays d'Aix, de la Mobilité, Hôtel de Boadès, 8, place Jeanne d'Arc, CS 40868, 13626 Aix-en-Provence Cedex

- Par email : [enquetepublique-pdu@agglo-paysdaix.fr](mailto:enquetepublique-pdu@agglo-paysdaix.fr)

Le dossier d'enquête publique est disponible et les documents téléchargeables sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix à l'adresse suivante : [www.agglo-paysdaix.fr](http://www.agglo-paysdaix.fr).

L'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, sur les lieux de consultation du dossier aux jours et heures suivants :

Consultation du dossier			Permanences des commissaires enquêteurs	
Communes	Horaires	Lieux de permanence	Dates	Heures
Aix-en-Provence	du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	12 rue Pierre et Marie Curie, bureau du POS rez de chaussée, 13100 AIX-EN-PROVENCE	Lundi 15 juin 2015 Mercredi 24 juin 2015 Vendredi 3 juillet 2015 Jeudi 9 juillet 2015	de 13h30 à 16h30 de 09h00 à 12h00 de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 16h30
Beaurecueil	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00	Hôtel de Ville, 125 Avenue Louis Sylvestre, 13100 BEAURECUEIL	Mardi 23 juin 2015	de 09h00 à 12h00
Bouc-Bel-Air	du lundi au jeudi de 08h00 à 16h30 et le vendredi de 12h00 à 16h30	Service Urbanisme, Pôle Municipal de Sauvecanne, Impasse des Oliviers, 13320 BOUC BEL AIR	Jeudi 25 juin 2015 Lundi 06 juillet 2015	de 13h30 à 16h30 de 09h00 à 12h00
Cabriès-Calas	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30	Centre Technique Municipal, 3256 route de Violési, 13480 CABRIES	Mercredi 17 juin 2015	de 13h30 à 16h30
Châteauneuf-le-Rouge	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00	Mairie, Place Mairie, 13790 CHATEAUNEUF-LE-ROUGE	Vendredi 19 juin 2015	de 09h30 à 12h30
Coudoux	du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00	Mairie, Place Lapière, 13111 COUDOUX	Vendredi 26 juin 2015	de 14h00 à 17h00
Eguilles	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et du lundi au mercredi de 13h30 à 16h30	Hôtel de Ville, 2 <sup>e</sup> étage, Place Gabriel Payeur, 13510 ÉGUILLES	Mercredi 24 juin 2015	de 13h30 à 16h30
Fuveau	le lundi de 08h30 à 12h00, le mardi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h	Service Urbanisme, Hôtel de Ville, 26 Boulevard Emile Loubet, 13710 FUYEAU	Jeudi 25 juin 2015 Mardi 7 juillet 2015	de 13h30 à 16h30 de 13h30 à 16h30
Gardanne	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00, et de 13h30 à 17h00 (veilles de jours de fêtes fermeture à 15h00)	Service Technique, Bâtiment Saint Roch, 1 avenue de Nice, 13120 GARDANNE	Lundi 29 juin 2015 Jeudi 2 juillet 2015 Mardi 7 juillet 2015	de 09h00 à 12h00 de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00
Gréasque	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le premier et troisième samedi du mois de 09h00 à 12h00	Mairie Annexe, 2 Boulevard Marius Olive, 13850 GREASQUE	Jeudi 9 juillet 2015	de 14h00 à 16h30
Jouques	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00, le mercredi de 13h30 à 17h00	Hôtel de Ville, BP 37, 13490 JOUQUES	Mercredi 15 juillet 2015	de 13h30 à 16h30
La Roque d'Anthéron	le lundi, mardi, mercredi de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, le jeudi de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 19h00, et le vendredi de 08h30 à 13h30	Hôtel de Ville, 02 Avenue de l'Europe Unie, 13640 LA ROQUE D'ANTHERON	Lundi 29 juin 2015	de 14h00 à 16h00
Lambesc	le lundi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le mardi et jeudi de 08h30 à 12h00 et le vendredi de 8h00 à 17h00	Service de l'urbanisme, 8 boulevard de la république 13410 LAMBESC	Lundi 15 juin 2015	de 09h00 à 12h00
Le Puy-Sainte-Réparate	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (sauf fermeture le mercredi après-midi) et le samedi de 9h00 à 12h00	Hôtel de Ville du Puy-Sainte-Réparate, 2 avenue des Anciens combattants, 13610 LE PUY SAINTE REPARADE	Lundi 22 juin 2015	de 09h00 à 12h00
Le Tholonet	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, sauf le jeudi de 08h30 à 12h00	Mairie, 3384, Route Paul Cézanne, 13100 LE THOLONET	Mercredi 17 juin 2015	de 09h00 à 12h00
Les Pennes-Mirabeau	du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Service Urbanisme, Rue Jean Aicard les Cadeneaux, 13170 LES PENNES MIRABEAU	Lundi 29 juin 2015 Lundi 6 juillet 2015	de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00
Meyrargues	les 2 et 4 <sup>ème</sup> mardi des mois de 08h00 à 12h00 les 1, 2 et 4 <sup>ème</sup> jeudi des mois de 08h00 à 12h00 tous les vendredis de 14h00 à 18h00 le lundi 06/07 de 09h00 à 12h00	Hôtel de Ville, Avenue d'Albertas, 13650 MEYRARGUES	Lundi 6 juillet 2015	de 09h00 à 12h00
Meyreuil	du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 sauf jours fériés et périodes de vacances scolaires	Mairie, allée des Platanes, 13590 MEYREUIL	Vendredi 10 juillet 2015	de 09h30 à 12h30
Mimet	le lundi et mardi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mercredi de 09h00 à 12h00	Hôtel de Ville, Place de la Mairie, 13105 MIMET	Mardi 23 juin 2015	de 14h00 à 17h00
Pertuis	du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00	Direction de l'Urbanisme, 195, impasse Jules Seguin, 84120 PERTUIS	Mardi 16 juin 2015 Lundi 13 juillet 2015	de 09h00 à 12h00 de 09h00 à 12h00
Peynier	le lundi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, du mercredi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le mardi, vendredi et le samedi de 09h00 à 12h00	Hôtel de Ville, 9 Cours Albéric Laurent, 13790 PEYNIER	Lundi 6 juillet 2015	de 14h00 à 17h00
Peypolles-en-Provence	du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de ville, 13860 PEYROLLES-EN-PROVENCE	Lundi 15 juin 2015	de 14h00 à 16h30
Puylobier	le lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mardi, jeudi et samedi de 09h00 à 12h00	Mairie, Square Casanova, 13114 PUYLOUBIER	Lundi 29 juin 2015	de 14h00 à 17h00
Rognes	du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Hôtel de ville, 1 Avenue d'Aix, 13840 ROGNES	Lundi 29 juin 2015 Mercredi 1 <sup>er</sup> juillet 2015	de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00
Rousset	le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Maire de Rousset, Service de l'Urbanisme, Avenue des Bannettes, 13790 ROUSSET	Mardi 16 juin 2015 Vendredi 3 juillet 2015	de 14h00 à 17h00 de 14h00 à 17h00
Saint-Antonin-sur-Bayon	du lundi au mardi de 09h00 à 13h00 et du jeudi au vendredi de 09h00 à 13h00	Mairie de Saint-Antonin-sur-Bayon, Chemin départemental 17, 13100 SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON	Jeudi 9 juillet 2015	de 09h30 à 12h30
Saint-Cannat	les lundi, mercredi et vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h00	Service Urbanisme, Hôtel de Ville, 14 Place de la République, 13760 SAINT CANNAT	Lundi 15 juin 2015	de 13h30 à 16h30
Saint-Estève-Janson	lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30	Hôtel de Ville, 86 Boulevard des Écoles, 13610 SAINT - ESTEVE - JANSON	Lundi 22 juin 2015	de 14h00 à 17h00
Saint-Marc-Jaumegarde	du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00	Hôtel de Ville, Route de la Mairie, 13100 SAINT-MARC-JAUMEGARDE	Jeudi 25 juin 2015	de 09h00 à 12h00
Saint-Paul-Lez-Durance	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30	Hôtel de Ville, Place du commandant Jean Santini, 13115 SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE	Mercredi 15 juillet 2015	de 09h00 à 12h00
Simiane-Collongue	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Hôtel de Ville, Service urbanisme, Place de la Mairie, 13109 SIMIANE-COLLONGUE	Jeudi 18 juin 2015 Mercredi 1 <sup>er</sup> juillet 2015	de 14h00 à 17h00 de 09h00 à 12h00
Trets	le lundi et le jeudi de 08h00 à 12h00, le mardi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 16h30	Hôtel de Ville, Place du 14 Juillet, 13530 TRET	Mercredi 17 juin 2015 Mardi 30 juin 2015	de 14h00 à 16h30 de 13h30 à 16h30
Vauvenargues	du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30	Mairie, 12 Boulevard Moraliste Vauvenargues, 13126 VAUVENARGUES	Vendredi 10 juillet 2015	de 09h00 à 12h00
Venelles	du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 sauf le mercredi après-midi	Service Urbanisme, Hôtel de Ville, Place Marius Trucy, Rue des Écoles, 13770 VENELLES	Mardi 16 juin 2015 Vendredi 10 juillet 2015	de 13h30 à 16h30 de 13h30 à 16h30
Ventabren	du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30	Service urbanisme, Hôtel de Ville, 17 Grand' Rue, 13122 VENTABREN	Vendredi 26 juin 2015	de 09h00 à 12h00
Vitrolles	du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Mairie de Vitrolles, DGA Vie Citoyenne et Développement Urbain, Bâtiment l'Azuréen - 1 <sup>er</sup> étage, Arcade des Citeaux, 13127 VITROLLES	Mercredi 17 juin 2015 Lundi 29 juin 2015 Vendredi 10 juillet 2015	de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 de 09h00 à 12h00

Le rapport environnemental du projet de Plan de Déplacements Urbains de la communauté du Pays d'Aix est une des composantes du dossier du PDU. L'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière de l'environnement est joint au dossier d'enquête publique. A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus pendant un an à la disposition du public à la Direction Générale Adjointe de la Mobilité et des Infrastructures de Transports, 25, rue Paul Langevin, ZA la Robole, 13090 Aix Les Milles, en mairie de chacune des 36 communes composant la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix et dans les Préfectures des Départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse.

Par ailleurs, toute personne pourra obtenir communication du rapport et des conclusions auprès de la Direction Générale Adjointe de la Mobilité et des Infrastructures de Transports à l'adresse postale suivante, Hôtel de Boadès, Place Jeanne d'Arc, CS 40 868, 13626 Aix en Provence cedex 1, en application des dispositions prévues au titre 1er de la loi 78-753 du 17 juillet 1978 relative à liberté d'accès aux documents administratifs.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront mis en ligne sur le site Internet de la CPA pendant un an à l'adresse suivante : [www.agglo-paysdaix.fr](http://www.agglo-paysdaix.fr)